

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 07760 Numéro SIREN : 888 832 243 Nom ou dénomination : FM BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2021 sous le numéro de dépôt 42424

Imprimé 2065 du 29/10/2021

4254 25 NOV. 2021

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes nées

Déclaration née

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

32 RUE MAGENTA

adresse du siège social

93500 PANTIN FRANCE

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère**B ACTIVITÉ**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

Construction de maisons individuelles

C COMPTABILITÉ INFORMATISÉELa comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

Si oui, nom du logiciel utilisé :

ECF

Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné

n° d'agrément du CGA/OMGA :

Visa : CGA/OMGA

Viseur conventionné

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

Imprimé 2065 du 29/10/2021

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1 Résultat fiscal				
Bénéfice imposable à 31 %				
Bénéfice imposable à 28 %				
Bénéfice imposable à 15 %				
Déficit				
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values				
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%				
Plus-values à long terme au taux de 19%				
Autres Plus-values imposables au taux de 19%				
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%				
Plus-values exonérées art. 238 quindecies				
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer				
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI				
D - IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)				
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.				
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)				
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %				

Imprimé 2065BIS du 29/10/2021

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065Formulaire néant ☒ X**H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Imprimé 2033A du 29/10/2021

2033A - BILAN SIMPLIFIE									
Formulaire néant									
ACTIF			Exercice clos en N						
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028		030					
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044		048					
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					
	Autres (3)	072		074					
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084	1 000	086				1 000	
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096	1 000	098				1 000	
Total général (I + II)		110	1 000	112				1 000	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	1 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants								131	) 132
Report à nouveau								134	
Résultat de l'exercice								136	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	1 000
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :								169	) 172
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	
Total général (I + II + III)								180	1 000
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182			

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 29/10/2021

2033B - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE										
									Formulaire néant	X
A - RESULTAT COMPTABLE									Exercice N	
Produits d'exploitation										
Ventes de marchandises				209			210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214			
	services			217			218			
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
Production immobilisée							224			
Subventions d'exploitation reçues							226			
Autres produits							230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232			
Charges d'exploitation										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234			
Variation de stock (marchandises)							236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240			
Autres charges externes		dont crédit bail :		mobilier		immobilier		242		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)		244		
Rémunérations du personnel							250			
Charges sociales							252			
Dotations aux amortissements							254			
Dotations aux provisions							256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259			)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)							264			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270			
Produits et charges divers										
Produits financiers							(III)	280		
Produits exceptionnels							(IV)	290		
Charges financières							(V)	294		
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310		

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)					986				
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)					987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)					127				
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)					138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)					981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)					989			342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)					991				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992				
Investissements outre-mer					344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)					345				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)					993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)					dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 29/10/2021

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUESFormulaire néant ☒ X

I - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		- Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490		492		494		496			
II - AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains		510		512		514		516		
Constructions		520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546		
Matériel de transport		550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 29/10/2021

2033D		RELEVÉ DES PROVISIONS AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES DÉFICITS REPORTABLES							
								Formulaire néant.	X
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)								780	
II - DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
TOTAL des déficits restant à reporter								870	
III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI								995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)								996	

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

Imprimé 2033E du 29/10/2021

2033 E - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire néant

X

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	
-----------------------------	------------------------------------	-----	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

VI-DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 29/10/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement ou indirectement au moins 10 % du capital de la société)					
					Formulaire néant
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES					
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES					
Titre et Nom patronymique		MR BORGUIBA FAROUK			
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100
Date de naissance	26/10/1970	N° Département	99	Commune	BIZERTE
Adresse (N°, type et libellé voie)		32 RUE MAGENTA			
Code Postal	93500	Commune	PANTIN	Pays	FRANCE

Imprimé 2033G du 29/10/2021

2033 G FILIALES ET PARTICIPATIONS					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		905	Formulaire néant		X
Forme juridique	Dénomination				
Numéro SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :					
Code Postal	Commune	Pays			

Imprimé 2059H du 29/10/2021

2059 H - OBLIGATION DECLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
Formulaire néant					X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 29/10/2021

**2059I - OBLIGATION DECLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**Formulaire néant ☒**IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE**

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2069RCI du 29/10/2021

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE						2069RCI	
Au titre d'un exercice ou d'une année civile							
						Néant	X
PME au sens communautaire							
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)							
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)							
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT - DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE							
Crédit d'impôt				Montant			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE							
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris							
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)							
Dont montant préfinancé							
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte						1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail						3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés						5	
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE							
Crédit d'impôt				Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM							
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur ajoutée Autres crédits d'impôts)							
III - CAS PARTICULIERS							
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N						Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois						Montant	
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts							
IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux							
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie	
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse		

FM BATIMENT
SASU au capital de 1000 Euros
Siège social : 32, Rue Magenta
93500 Pantin

Siren : 888 832 243

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES DU 15 JUIN 2021
ET RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE**

Messieurs,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 0.00 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 0.00 €.

le résultat d'exploitation de ce premier exercice est de 0.00 euros.

L'exercice se solde par une perte nette de 0.00 €.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

aucun évènement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 03 Septembre 2020, nous espérons augmenter notre niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 0.00 €uros de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice 0.00 €u

Augmenté du compte « *Report à nouveau* » d'un montant de €uros

Soit une somme de 0.00 €uros

En totalité au report à nouveau : 0.00 €uros

✂

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

Fait à Pantin le 15 juin 2021

Le Gérant

FM BATIMENT
32 RUE MAGENTA
93500 PANTIN
893 832 243 R.C.S. Bobigny
Tél : 06.95.69.49.42

